

Insécurité : Le Rnddh dénonce « l'inertie des autorités et la protection des gangs armés » en Haïti

http://www.alterpresse.org/spip.php?article24291#.XNLY_afpOfc

P-au-P, 06 mai 2019 [AlterPresse]--- Le Réseau national de défense des droits humains (Rnddh) critique le silence et l'inaction des autorités, face à la détérioration de la situation sécuritaire nationale et la protection des gangs armés par des officiels en Haïti.

Les gangs armés sont, de loin, mieux équipés que la Police nationale d'Haïti (Pnh), qu'ils mettent régulièrement en déroute, déplore le Rnddh, dans un rapport, rendu public le 3 mai 2019 et dont a pris connaissance l'agence en ligne AlterPresse.

Pour le premier trimestre de l'année 2019, 101 personnes, dont 13 policiers nationaux, ont été assassinées, soit par balles soit par armes blanches, selon les données contenues dans le rapport du 3 mai 2019 du Rnddh.

Le Rnddh en profite pour condamner l'attaque meurtrière, perpétrée, dans la soirée du mercredi 24 avril 2019, à l'Impasse Eddy à Carrefour Feuilles (sud-est de Port-au-Prince), par des gangs armés, de SonyJean, plus connu sous le nom de Ti je, qui ont tué 9 personnes et blessé 10 autres.

Le chef de gang Sony Jean, alias Ti je, sera abattu, lors d'un échange de tirs, dans la nuit du lundi 29 avril 2019, à Delmas 83 (municipalité au nord-est de Port-au-Prince), avec la Police nationale d'Haïti.

Les étrangers évoluant en Haïti ne sont pas exempts de cette situation d'insécurité, qui tend à se généraliser sur le territoire national en Haïti.

Le mercredi 27 mars 2019, le cortège de l'ambassadeur chilien, accrédité en Haïti, Patricio Utreras Díaz, accompagné de son épouse Brenda Iriarte Rojas, a été attaqué par des individus armés, alors qu'il se trouvait dans la localité de Boutin, à Croix-des-Bouquets (autre municipalité au nord-est de la capitale), pour l'inauguration d'un projet, exécuté de concert avec la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (Dinepa).

L'un des chauffeurs du convoi a été tué sur place, tandis que les agents de sécurité de l'ambassadeur chilien Patricio Utreras Díaz ont dû l'évacuer en catastrophe, pour éviter le pire.

D'autre part, le jeudi 4 avril 2019, un médecin de nationalité américaine, Burbella Douglas, âgé de cinquante-huit (58) ans, a été atteint de trois (3) balles, alors qu'il faisait partie d'un convoi de médicaments, qui a été attaqué dans le département de l'Artibonite.

« Les bandits armés contrôlent leurs zones, rançonnent les petits détaillants et les entreprises commerciales, fixant eux-mêmes le montant à verser régulièrement par ces marchands et entrepreneurs, pour avoir le droit de continuer à exercer leurs activités commerciales dans les zones concernées », dénonce le Rnddh.

Ces individus armés s'adonnent à la fouille systématique des véhicules de transport et en commun, et pratiquent des opérations de détournement de camions de marchandises.

« Dans plusieurs endroits du pays, comme au haut de Carrefour Feuilles et à Village de Dieu, la compagnie Electricité d'Haïti (Ed'h) a recours à des hommes armés pour porter la population à payer sa consommation d'électricité », révèle le rapport du Rnddh.

Ces hommes armés sont chargés de collecter l'argent pour le compte de l'Ed'H et de le lui apporter, moyennant contrepartie.

Par ailleurs, le document dénonce le fait que la « justice haïtienne est prise en otage par des magistrats assis et debout, qui s'adonnent au trafic d'influence et à la corruption ».

Le Rnddh fustige l'exécutif, qui nomme des magistrats, dans le système judiciaire, en violation flagrante de l'article 15 de la loi du 27 novembre 2007 portant statut de la magistrature, qui exige, avant toute nomination, un avis favorable du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (Cspj).

L'organisme de défense et de promotion des droits humains cite, en exemple, la nomination, par l'exécutif en Haïti, le 29 avril 2019, de Me Patrique Rameau Métellus à la Cour d'appel de Port-au-Prince.

D'une part, le Rnddh déplore l'aggravation des conditions de vie dans les prisons et les commissariats de police, transformés en prison, où 26 personnes sont mortes pour la période allant de janvier à avril 2019, dont 10 personnes à la prison civile de Port-au-Prince et 5 au commissariat de police à Petit-Goâve (à 68 km au sud de Port-au-Prince).

D'autre part, l'organisme de défense et de promotion des droits humains dénonce également la dégradation de la situation économique du pays, caractérisée par une dépréciation accélérée de la gourde par rapport au dollar américain et l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

« Parallèlement, les parlementaires et autres officiels continuent de jouir de privilèges, que le pays ne peut pas se permettre, au mépris de la pauvreté et de la misère des Haïtiennes et Haïtiens, qui saute aux yeux, à chaque carrefour ».

Les autorités exécutives doivent mettre en place des programmes, visant à réduire la pauvreté extrême et à favoriser l'emploi, souhaite le Rnddh.

Le Rnddh recommande à l'institution policière « d'intensifier les actions, visant à renforcer la sécurité des citoyennes et citoyens ; d'arrêter les bandits et de les déférer par-devant les autorités judiciaires pour être jugés conformément à la loi ; d'assurer la sécurité des centres de santé et des hôpitaux (...) ».

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (Cspj) et le Ministère de la justice et de la sécurité publique (Mjsp) sont appelés à sanctionner rigoureusement les magistrats, impliqués dans des cas de trafic d'influence, de corruption et / ou dans la libération injustifiée de bandits armés arrêtés .

Le Rnddh exhorte le Cspj à ne pas donner suite aux nominations, faites illégalement par l'exécutif.

Le Réseau national de défense des droits humains invite « les autorités élues à statuer sur les accointances de leurs pairs avec des bandits armés et à les exclure des assemblées, auxquelles ils appartiennent.